



**Compte Rendu de l'Assemblée Générale Ordinaire de Manifestampe**  
**Le 26 mars 2026, rue Vivienne, Paris 2<sup>e</sup>.**  
**BNF Richelieu**

La séance commence à 14h20.

Le président, Luc-Emile Bouche-Florin, remercie la BnF pour son accueil, les adhérentes et les adhérents présents, les membres du Bureau, les membres du Conseil d'Administration.

Avec les votes électroniques, nous atteignons les quorums requis pour siéger valablement. L'assemblée générale peut donc se tenir et délibérer.

Céline Chicha, conservatrice du cabinet des estampes du XX<sup>e</sup> siècle, nous accueille et rappelle que les collections d'estampes visibles à la *Réserve* et au *Cabinet des Estampes* de la BNF Richelieu sont à la disposition des artistes professionnels toutes les semaines de l'année. Elle rappelle que les artistes sont toujours les bienvenus et nous incite également à visiter les expositions organisées par la BNF et nous annonce pour cet automne, une exposition intitulée *Louise Bourgeois, Dessins et gravures, 1942-2010* qui sera présentée sur le site BNF Richelieu.

**Préambule :**

Luc-Emile Bouche-Florin, Président de Manifestampe, rappelle que la nouvelle équipe œuvre au CA et au bureau depuis maintenant deux, après avoir repris toutes les fonctions, suite à l'appel à l'aide, en 2024, de Rosemary Piolais, ancienne présidente et Pascale Simonet, ancienne secrétaire. Il remercie, une nouvelle fois, l'ancienne équipe pour son implication.

Le bureau élargi est constitué de 11 personnes qui travaillent de façon quotidienne, intensive et bénévole. Ce travail représente plus de deux temps pleins au total en implication bénévole.

Le travail de fond nécessité par la professionnalisation de nos outils et de nos actions, entamé en 2024, s'est poursuivi en 2025 pour consolider un avenir pérenne et aux niveaux des attentes de nos adhérents. Ce travail a porté ses fruits et se traduit par :

- un doublement des adhésions (presque 600 adhérents en 2025 contre moins de 300 en 2024),
- une très forte augmentation des suivis sur nos réseaux sociaux : Instagram et Facebook (près de 4000 followers sur Instagram notamment),
- une poursuite de la professionnalisation des outils indispensables à la crédibilité et la représentativité de Manifestampe notamment la refonte complète du site Internet et des outils associés.

Nous poursuivons notre action autour de deux grands axes qui sont également prioritaires pour le Ministère de la Culture :

- la démocratisation de l'accès à la culture et le dynamisme des territoires pour un accès à un large public qui constitue l'ADN de la Fête de l'Estampe,
- la vitalité de la création artistique en soutenant les artistes professionnels et notamment les jeunes artistes à travers le Prix des jeunes artistes de l'Estampe.

Au sujet de la subvention du ministère de la Culture, allouée à la fête de l'estampe, elle a été maintenue en 2025 à son niveau de 2024 (40 000 €) et transformée pour ce qui concerne la répartition financière des actions : une partie du montant de la subvention est destinée à la Fête de l'estampe (25 000 €) et une autre partie est attribuée au prix des Jeunes artistes de l'estampe (15 000 €). Nous sommes conscients d'avoir été privilégiés dans ces temps de restrictions budgétaires fortes. Nous le devons à notre implication vers le grand public et nos liens forts aux métiers d'art. Il est évident que la professionnalisation des outils et des actions a joué un grand rôle de même que le dialogue permanent que nous avons établi avec les personnes en charge de notre secteur au ministère de la culture.

Au niveau de l'administration de Manifestampe et de sa gouvernance, les responsabilités au sein du bureau et du CA ont été réparties par équipe. Tout au long de l'année 2025, les onze personnes actives se sont réunies, en fonction

des besoins et des possibilités de chacun, une fois par semaine pour avancer sur les différents sujets. Le Président précise qu'en acceptant la Présidence en 2024, il avait conditionné son accord à une implication concrète de l'ensemble des membres du CA à la marche de l'association. Un CA ne peut être une simple chambre d'enregistrement. C'est bien une équipe soudée et très efficace qui est à l'œuvre même si nous manquons toujours de bras.

## Déroulé de l'AG :

1. Présentation du rapport d'activité
2. Présentation du rapport financier
3. Présentation des candidatures pour le conseil d'administration

### 1. Rapport d'activité

> Le travail réalisé depuis un an a porté ses fruits. De 282 adhérents pour l'année 2024, nous avons comptabilisé 556 adhérents fin décembre 2025 dont 67 associations ou institutions. A la mi-mars 2026, nous en sommes à 486 adhérents. Nous projetons plus de 600 adhérents à la fin de l'année.

- L'association est constituée de deux entités différentes :

- ▲ l'association qui fédère les acteurs de l'estampe,
- ▲ l'événement phare de la Fête de l'estampe qui constitue le principal événement organisé par Manifestampe et lui confère sa visibilité.

En lien avec la Fête de l'estampe, le prix des jeunes artistes de l'estampe implique les jeunes à la promotion de nos pratiques.

- L'association se positionne autant au niveau national que local (avec une proposition de dossier de presse pour soutenir au niveau local).

- Pour la fête de l'estampe, il faut aussi considérer deux temps :

- ▲ le temps de la candidature qui consiste à s'inscrire à la Fête de l'estampe, puis à inscrire son événement sur le site (cela se fait en deux temps cette année) et enfin à l'organiser,
- ▲ le temps d'ouverture et de communication sur l'ouverture de l'événement afin d'assurer un accès au public le plus large possible.

- Nous avons mis en place de nombreux groupes de travail qui ont en charge :

- ▲ la mise à jour des outils de gestion numérique,
- ▲ la refonte et la performance du site Internet,
- ▲ la présence renforcée sur les réseaux sociaux,
- ▲ le prix des jeunes artistes de l'estampe,
- ▲ les masterclass,
- ▲ les journées de partage d'expérience orientées vers les artistes professionnels ayant pour volonté de tirer un revenu de leur travail artistique,
- ▲ les conférences en ligne, orientées plutôt vers les artistes professionnels également mais accessibles à tous, qui ont remporté une grande audience,
- ▲ la nouvelle newsletter nommée 'Le Courrier de l'estampe', pour laquelle nous avons besoin aujourd'hui qu'un membre du CA la prenne en charge
- ▲ la stratégie presse et médias.

- En complément du travail de Manifestampe au niveau national, nous éditons les 'focus' pour la Fête de l'estampe pour mettre en valeur le travail effectué par les acteurs de l'estampe en régions.

- Nous projetons un travail de fond sur trois ans qui a pour but :

- ▲ d'amplifier encore notre visibilité,
- ▲ de développer la plate-forme numérique interactive,
- ▲ de consolider les partenariats existants et d'en développer d'autres.

- Les réseaux sociaux sont travaillés surtout par Valérie Honnart :

- ▲ nous avons amplifié le travail de présence sur les réseaux sociaux, Instagram, Facebook pour le compte @fetedelestampe essentiellement,
- ▲ le but consiste notamment à attirer un public plus jeune au sein de la fédération pour la rendre plus dynamique et vivante,
- ▲ il s'agit aussi de gagner de nouvelles personnes qui vont nous suivre et relayer nos actions afin que la Fête de l'estampe notamment accentue son rôle de lieu d'échange et de proximité,
- ▲ il y a eu des changements pour la Fête de l'estampe cette année, des posts Instagram ont été spécifiquement publiés qui expliquent ces changements.
- ▲ Pour nous faciliter le travail, il est très important de relayer la mention @fetedelestampe :

- @fetedelestampe : cela permet de relayer tout de suite, voire de faire des posts en collaboration, cela multiplie la visibilité (instagram, facebook)
- #FDE est très bien aussi, même si moins directement visible,
- avec la mention @Fetedelestampe sur vos posts, nous les reliaerons.

### **Siège social, local et box de stockage**

- Après avoir remplacé notre box parisien très onéreux pour un box plus petit et beaucoup moins cher en banlieue, qui contient toujours des collections d'estampes provenant d'associations, nous avons décidé de louer un petit local, pour une somme modique, à Césure, plateau urbain. Nous aurons ainsi un lieu disponible toute l'année pour organiser table ronde et autres masterclass. Actuellement, ce local est modeste mais devrait nous permettre de contenir les stocks du box.
- Il faudra contacter les associations pour leur demander de venir récupérer les estampes qui leur appartiennent, suite à quoi, sans réponse après un délai convenu, nous considérerons qu'elles appartiennent à Manifestampe. Il faudra alors convenir de ce nous ferons de ce fond (don à un établissement culturel, vente...).
- Dans un futur proche, nous espérons pouvoir louer un local un peu plus grand qui pourrait devenir une amorce de la Maison de l'estampe.
- Au sujet d'une demande d'intérêt général, nous apprenons par les anciens membres du Conseil d'Administration qu'une demande avait été soumise au service des impôts voilà plusieurs années. Cette demande aurait essuyé un refus argumenté qu'il serait important de connaître. Ce document semble perdu mais le trésorier fait part du caractère négatif que peut constituer ce refus passé dans le cadre d'une nouvelle demande surtout si nous ne connaissons pas l'argumentaire opposé à l'époque.

### **Perspectives pour 2026**

#### ▲ Changement du siège social :

Le siège social de l'association a été déplacé après approbation en Conseil d'Administration. Il se trouve désormais à la Maison de la Vie Associative et Citoyenne au 22 rue Deparcieux 75014 Paris.

#### ▲ La Fête de l'estampe :

- la Fête de l'estampe reste gratuite pour les adhérents,

- il reste évidemment possible de participer à la Fête de l'estampe sans être adhérent,
- que vous organisiez une exposition, une démonstration, un stage, que vous donniez un cours, une conférence, que vous montriez ce qu'est l'estampe dans la rue... vous pouvez inscrire votre événement qui doit se dérouler idéalement entre le 15 mai et le 7 juin, aux alentours du 26 mai en tout cas, jour anniversaire de la promulgation de l'édit de Saint Jean de Luz qui proclame l'estampe comme un art libre et à ce titre d'être exercé sans faire partie d'une corporation,
- si vous souhaitez recevoir le kit papier de communication, vous devez inscrire votre événement avant le 16 avril, après ce ne sera plus possible,
- inscrire votre événement permet d'être visible sur la carte nationale des événements, le site a été revu à ce sujet pour être plus attractif pour le grand public,
- cette année, un kit numérique de communication vous est transmis pour que vous puissiez personnaliser vos outils de communication (affiche, flyer),
- pour toutes les inscriptions avant le 16 avril, vous recevrez automatiquement par courrier des autocollants du nouveau logo de la Fête de l'estampe à coller ou distribuer où bon vous semblera.

▲ Prix des jeunes artistes :

Le prix des jeunes artistes s'est déroulé avec succès en 2025. Cette année, nous diversifions encore le jury, composé du président de Manifestampe, de Valentin Duhamel, Membre du Conseil d'Administration, graveur et imprimeur, de Morgane Garden, fondatrice de Welcome Prints, de Marie Akar, rédactrice de la revue *Arts et Métiers du Livre*, de Mikaël Faujour, critique d'art et de l'artiste retenu en 2025 pour réaliser la carte de vœux de Manifestampe et l'affiche 2026 de la fête de l'estampe, Hugo Soury.

▲ 2027, 15<sup>e</sup> fête de l'estampe

L'an prochain, en 2027, il s'agira de la 15<sup>e</sup> fête de l'estampe et nous cherchons déjà à construire une édition spéciale pour cet anniversaire. Entre autres, nous envisageons une exposition avec les 15 affiches des années précédentes, en plus d'un fond d'estampes des artistes qui les ont réalisées ainsi qu'une présentation du travail des jeunes artistes du prix 2027.

▲ Le dialogue avec les institutions et les partenaires :

- les partenaires / fournisseurs comme Tartaix, Matthieu Coulanges, Rauch, Arches/Antalis, le Géant des Beaux-arts... ont été sollicités prioritairement pour des dotations en matériel afin de doter le prix des jeunes artistes de l'estampe,
- nous avons initié un partenariat avec le Musée de l'estampe et du dessin à Gravelines, ainsi que le centre de la gravure et de l'image imprimée à la Louvière en Belgique. Nous entamons un partenariat avec la Cité Internationale des arts, Charbonnel, certaines artothèques, la revue *Actuel de l'estampe* en Belgique, les Antalis/Arches, Rauch.
- Nous avons mis en place avec nos partenaires un système de ventes promotionnels pour nos adhérents. En particulier, *Actuel de l'estampe* propose 10% de réduction sur toutes les revues et les abonnements ainsi que des ventes privées chez le Géant des Beaux-Arts. Vous trouverez les éléments sur votre compte adhérent.

▲ La subvention :

- Nous avons encore cette année profité des réserves en trésorerie de Manifestampe. Cette réserve de trésorerie nous permet, chaque année, d'assurer les engagements financiers de l'année en cours avant de connaître le montant de la subvention qui nous sera accordée. Les incertitudes budgétaires nous inquiètent évidemment mais nous restons confiants.
- Dans l'avenir, compte tenu des restrictions budgétaires et du contexte économique, il sera probablement très difficile d'obtenir les mêmes niveaux de subventions de la part du ministère de la Culture, malgré notre dialogue accru auprès d'eux.

> L'équipe renforcée des nouveaux membres du CA, élus à la suite de notre Assemblée Générale, va pouvoir s'engager à nos côtés pour faire avancer différents sujets que nous avons été contraints de laisser en attente faute de bénévoles prêts à s'investir concrètement.

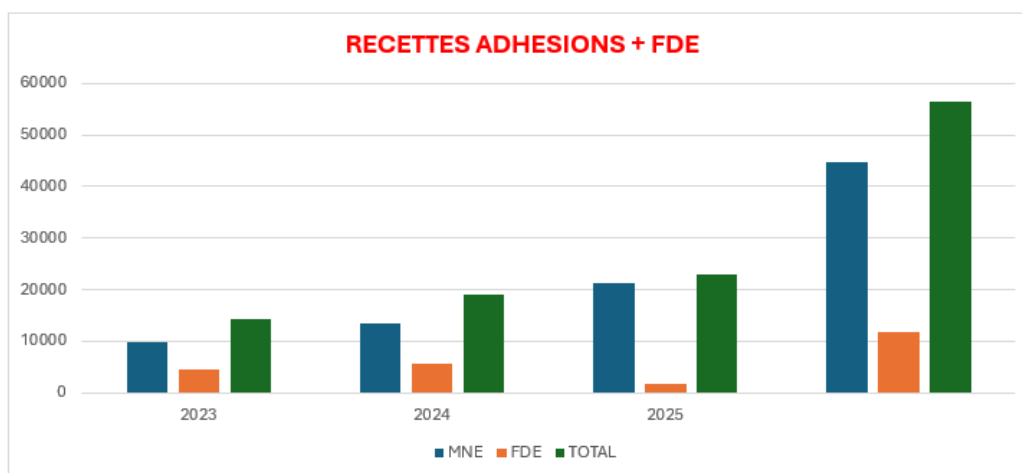
Suite au vote à bulletins secrets, ajouté aux votes électroniques, le rapport d'activité 2025 et d'orientation 2026 est approuvé. (Voir annexe 1)

## 2. Le rapport financier présenté par le trésorier, Jean-Pierre Lourdis

Les comptes sont réalisés et validés en collaboration avec un cabinet d'expertise comptable. Ils sont à la disposition des adhérents sur demande auprès du trésorier.

Il existe deux comptes distincts, celui de la Fédération elle-même et celui de la Fête de l'estampe car nous recevons une subvention publique uniquement pour l'organisation de la Fête de l'estampe.

Pour des questions pratiques et de transparence des comptes, il a été décidé de l'abandon définitif de l'utilisation et de la comptabilisation de l'argent liquide.



	MNE	FDE	TOTAL
2023	9868	4500	14368
2024	13418	5595	19013
2025	21384	1680	23064
	44670	11775	56445

### COMPARATIF ANNEES 2024 ET 2025

Année 2024	MNE	FDE
Dépenses	-17 807,26 €	-42 822,32 €
Recettes	11 822,98 €	5 555,00 €
<b>Subvention non proratisée</b>		<b>40 000,00 €</b>
<b>total</b>	<b>-5 984,28 €</b>	<b>2 732,68 €</b>

Année 2025 - JANV à DECEMB	MNE	FDE
Dépenses	-15 911,33 €	-43 368,08 €
Recettes	20 172,08 €	41 680,00 €
	<b>4260,74 €</b>	<b>-1688,00 €</b>
<b>total</b>	<b>4 260,75 €</b>	<b>-1 688,08 €</b>

Comptes détaillés en annexe 2 du Procès-Verbal. (Voir annexe)

Suite au vote à bulletins secrets, ajouté aux votes électroniques, le rapport financier 2025 et d'orientation 2026 est approuvé (voir annexe 1).

### 3. Candidatures pour le Conseil d'Administration

Il est rappelé que 5 postes sont à pourvoir au sein du Conseil d'Administration.

Candidatures reçues :

1. Violaine Fayolle
2. Ben Quêne
3. Fabienne Schouler
4. Amélie Videgrain

Violaine Fayolle est élue au CA,  
Ben Quêne est élu au CA,  
Fabienne Schouler est élue au CA,  
Amélie Videgrain est élue au CA.

À 16h la séance est levée et le président clôture les assemblées générales ordinaire et extraordinaire.

Paris, le 17 mars 2026, pour Manifestampe



Luc-Emile Bouche-Florin  
Président de Manifestampe



Violaine Fayolle  
Secrétaire générale de  
Manifestampe

**Annexe 1 : Détail des votes**

Nombre d'adhérents 2025 : 556

Parmi eux, nombre d'adhérents individuels 2025 : 489

Parmi eux, nombre d'adhérents associations et institutions 2025 : 67 (comptant chacune 3 voix), soit 201 voix au total

Nombre de votes total exprimables : 690

Nombre de votes exprimés pour l'Assemblée Générale Ordinaire : 220, soit le quorum de 31,88 %

	Pour	Contre	Absentions
Rapport d'activités	213	1	6
Rapport Financier	207	13	

**Annexe 2 : Compte détaillé établi par l'expert-comptable**

Association Manifestampe

2025

Ressources			
Activités associatives Hors Fête de l'Estampe		Fête de l'Estampe	Total Association
707 100 R5 VENTE DE CARNETS	0		
756 100 R01 ADH INDIV MEMBRE ACTIF	14 590	741 800 R27 SUBVENTION FDE	40 000
756 200 R02 ADH INDIV BIENFAITEURS	590	756 500 R25 COTISATIONS FDE	1 680
756 300 R03 ADH PERSONNE MORALE	4 820		
758 000 PRODUITS DIVERS	0		
768 000 AUTRES PRODUITS FINA	1 388		
		747 000 QP SUBVENTION VIREE AU RESULTAT	8 000
<b>Total</b>	<b>21 389</b>	<b>Total</b>	<b>49 680</b>
			<b>71 069</b>
Emploi			
Activités associatives Hors Fête de l'Estampe		Fête de l'Estampe	Total Association
606 400 R12 FOURN.BURE.INFORMAT	(243)	606 401 R33 Fourniture de bureau FDE	(248)
613 200 R10 LOCATIONS IMMOBILIERE	(286)	613 201 R40 Locations FDE	(1 492)
616 100 R42 ASSUR. MANIFESTAMPE	(74)	616 101 R32 ASSURANCE FDE	(295)
622 620 R20 HONOR.EXPERT COMPTAB	(1 215)	622 621 R30 Expert-comptable FDE	(4 862)
622 640 R20 PRESTATAIRES COMMUNICATION	(9 845)	622 800 R30 FDE REMUNERATION PREST	(21 079)
623 100 R15 FRAIS DE COMMUNICATION	(1 302)	623 200 R28 FDE FRAIS COMMUNICATION	(3 402)
625 100 R18 FRAIS MISSION DEPLACEMENT	(1 865)	625 110 R34 - FRAIS MISSION DEPLACEMENT FDE	(625)
625 730 R16 RECEPTION	(97)		
626 130 R17 INTERNET HEBERGEMENT	(276)	626 131 R37 ABO INTERNET HEBERGT FDE	(471)
626 300 R11 AFFRANCHISSEMENT	(47)	626 600 R29 frais postage routage FDE	(785)
627 800 R24 FRAIS BQ ET PAYPAL	(454)		
		628 100 R42 FDE Autres actions	(2 000)
		681 110 DOT. AMT. SITE INTERNET	(8 488)
		689 400 REPORTS AUX FONDS DEDIES	(5 932)
<b>Total</b>	<b>(15 705)</b>	<b>Total</b>	<b>(49 680)</b>
			<b>(65 385)</b>
Résultat net			
Activités associatives Hors Fête de l'Estampe		Fête de l'Estampe	Total Association
Bénéfice / (Perte)	5 684	Bénéfice / (Perte)	-
			<b>5 684</b>